

Comprendre le vieillissement des personnes handicapées

ORGANISATION Présentiel
MOYENS Salle équipée et pouvant accueillir le nombre de participants Remise à chaque participant d'une documentation de soutien pédagogique
DUREE 2 jour(s)
PUBLIC Tout professionnel accompagnant des personnes en situation de handicap vieillissante
PRE-REQUIS Aucun
Une attestation de formation sera envoyée.
FORMATEUR

CONTEXTE

L'avancée en âge des personnes porteuses de handicap soulève de nombreuses questions, notamment pour les personnes en charge de leur accompagnement.

Cela suppose de la part des professionnels qui les entourent, un développement de leur pratique en intégrant désormais la dimension du vieillissement.

Quelles sont les conséquences du vieillissement sur l'état de santé de la personne handicapée, comment intégrer cette problématique dans la pratique quotidienne; telles sont les interrogations qui nécessitent d'acquérir ou de développer les connaissances nécessaires à une prise en charge adaptée.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OBJECTIFS GENERAUX

- Comprendre ce qu'est le vieillissement et en repérer les signes chez la personne handicapée.
- Repérer les difficultés de la personne handicapée face à l'aggravation de ses pathologies.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Définir les principales pathologies liées au vieillissement et les handicaps qui en découlent
- Expliquer quelles en sont les spécificités chez la personne handicapée
- Expliciter les difficultés rencontrées par la personne âgée handicapée
- Identifier les besoins des personnes en situation de handicap vieillissantes selon les pathologies développées
- Adapter son accompagnement au regard des besoins identifiés

DESCRIPTION / CONTENU

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Positionnement des stagiaires : questions, attentes, difficultés
- Evaluation préformation
- Définition « personne handicapée vieillissante »
- Les représentations sur le vieillissement.

CONTENU

LE VIEILLISSEMENT

- Evolution des représentations de la vieillesse et du vieillissement
- Révolution démographique et mutation des âges depuis un siècle
- Accroissement de la durée de vie et conséquences sur les déficiences physiques et psychiques.
- Qu'en est-il pour les personnes handicapées ?

LE PROCESSUS DE VIEILLISSEMENT

- Les principales pathologies somatiques et les handicaps qui en découlent : Aspects physiologiques, psychomoteurs
- Les principales pathologies mentales et les handicaps qui en découlent
- Quelles conséquences pour la personne handicapée vieillissante ?

LES IMPLICATIONS EN TERMES DE SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNEL DANS LA



PRISE EN CHARGE

- Les difficultés en lien avec la particularité de la prise en charge
- L'organisation usuelle et les limites de la prise en charge dans ce cadre spécifique (selon le type de déficience) : les soins somatiques, le soin d'accompagnement, l'identification des besoins de la personne adulte handicapée vieillissante, le suivi de sa santé, les activités adaptées, réflexion sur sa qualité de vie
- L'approche pluridisciplinaire et la coordination dans la prise en charge : les évolutions nécessaires en termes d'approche éthique, mentale, relationnelle et organisationnelle ; articulation avec le projet individualisé

BILAN DE LA FORMATION

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation post formation

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports de connaissances théoriques et cliniques
- Etude de cas
- Retours d'expériences et analyses de pratiques

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation de la formation au regard des objectifs visés se fera à plusieurs niveaux :

EN DEBUT DE FORMATION

- Positionnement initial durant le tour de table et l'évaluation réalisée préformation

EN FIN DE FORMATION

- Évaluation de la satisfaction et des réactions des apprenants : au travers des tours de table et des questionnaires de satisfaction
- Évaluation des acquis : au travers de l'évaluation réalisée post formation et des mises en situation

APRES LA FORMATION

- Suivi à froid (questionnaire dans l'extranet, 3 mois après la formation) pour mesurer le transfert des acquis en situation professionnelle et l'impact sur les pratiques.